



Commune de Broc

MISE A L'ENQUETE DE CONSTRUCTION – PROCEDURE ORDINAIRE

Selon l'art. 84 ReLATeC, la Commune de Broc met à l'enquête les plans présentés par :

Sd ingénierie Neuchâtel SA, au nom de la Commune de Broc, concernant les mesures complémentaires d'aménagement des zones 30 km/h dans la localité (Rue du Baly, Rue des Chenevières, Rue de Forcel et Rue du Moléson).

Les oppositions et remarques éventuelles sont à adresser au Conseil communal, 1636 Broc, **dans un délai de 30 jours au plus tard, à partir du 22 octobre 2021.**



Broc, le 22 octobre 2021